

LA VACCINATION, UNE PRIORITÉ

À l'heure où nous rédigeons cette lettre du mois de février, le pays durcit les règles sanitaires afin d'éviter une troisième vague du coronavirus, et la propagation des variants connus. La vaccination est lancée et les collectivités locales participent activement à la mise en place de centres de vaccination. À Retiers, les professionnels de santé se mobilisent pour mettre en place un centre de vaccination de proximité, et les élus locaux sont à leurs côtés pour favoriser l'accès à la vaccination en milieu rural.

La crise que nous traversons a, bien entendu, des conséquences sur l'économie, le système de santé ou la socialisation mais elle accentue également les difficultés rencontrées par les personnes les plus démunies. En effet, l'arrêt de certaines activités (perte d'emploi, réduction du temps de travail, chômage partiel) favorise la précarité : le nombre de demandes du Revenu de Solidarité Active a augmenté de 15% en Ille-et-Vilaine, et le taux de chômage d'un point. De plus, les chiffres de la protection de l'enfance sont préoccupants, ainsi que les « mis à l'abri » pour les personnes sans domicile. Nous assistons à une augmentation de l'accompagnement et du suivi social par les différents acteurs sociaux. Sans amortisseurs sociaux, la crise serait encore plus violente.

Chaque restérienne et restérien de tout âge, de tout niveau social doit pouvoir trouver une réponse face à ses difficultés, avec le Centre Communal d'Action Sociale et ses partenaires. C'est pourquoi, face à l'urgence liée à cette pandémie, vous trouverez à l'intérieur de cette Lettre une fiche des acteurs sociaux de Retiers et du territoire. Elle est bien sûr non exhaustive, mais elle pourra répondre malgré tout à un bon nombre de vos questions et de vos demandes.

Isabelle ROLLAND, adjointe au maire aux affaires sociales, vieillissement, santé et handicap



GROS PLAN
LE CCAS
ET L'ACTION SOCIALE
DE PROXIMITÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale d'une commune joue un rôle clé auprès des personnes en difficulté ou vulnérables. À Retiers, Marie-Christine CHATELLIER est leur interlocutrice de proximité.

L'objectif de l'accompagnement du CCAS est de :

- fournir des informations pour orienter les habitants au mieux dans le panel des aides existantes (aide sociale à l'hébergement ASH), allocation personnalisée d'autonomie (APA), aides au maintien à domicile, aides au logement (ALS, APL).
- aider les personnes à faire valoir leurs droits sociaux en les accompagnant dans la constitution de leur dossier de demande. Le CCAS le transmet alors au service compétent pour instruction.
- participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, en œuvrant de concert avec les institutions et les associations menant des actions de développement social.
- soutenir dans l'urgence les administrés : le CCAS attribue des aides et secours en cas de besoin, en relation avec les professionnels relevant de l'action sociale. La Commune de Retiers dispose également d'un hébergement d'urgence pour des situations le nécessitant.
- permettre l'accès au logement social : le CCAS enregistre les demandes de logement social pour l'ensemble du Département.
- mettre en œuvre des actions d'animation ou de soutien : lutte contre l'isolement, maintien du lien social...

Le CCAS fait le lien avec les services du Département, dont l'action sociale est une des compétences principales (Revenu de Solidarité Active, aide sociale à l'enfance, personnes âgées, handicap...) et l'ensemble des partenaires sociaux (CAF, CPAM, MSA, Mission locale, Le Relais pour l'emploi, le CLIC...).

La Vice-Présidente du CCAS, Isabelle ROLLAND

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

En raison des conditions sanitaires actuelles, le Club Détente et Loisirs ne pourra pas reprendre ses activités en février.

SPECTACLES AU GENTIEG

Sous réserve des conditions sanitaires

- Vendredi 19 février** à 20h30 à Janzé, spectacle de chansons françaises d'Yves JAMAÏT Tout public. Tarif plein : 17€/ Tarif réduit 13€/ Tarif jeunes : 8,50€.
- Mercredi 10 mars** à 16h30 à Janzé, spectacle jeune public d'Alain SCHNEIDER « Minute Papillon ». Chansons sur des rythmes jazz manouche, africains, bossa... à partir de deux ans. Tarif unique : 5€.

02 56 48 30 06 - billetterie@janze.fr

SAISON CULTURELLE

Sous réserve des conditions sanitaires

Vendredi 12 mars à 20h30, à l'Abri de l'Isle à Brie, concert de Frédéric CHOPIN Jazz Project.

Plonger au cœur de la musique de Frédéric CHOPIN, voyager entre les notes, jouer avec les rythmes et se laisser porter par l'improvisation. La musique de CHOPIN est un puits intarissable pour un trio de jazz. Tout public.

Plein : 6€, Réduit : 4€, Famille : 13€

Autour du spectacle : **Jeudi 11 mars** à 19h à Janzé Le HangArt, conférence tout public dès 11 ans sur comment passe-t-on d'un répertoire classique au jazz ? Qui était Frédéric CHOPIN ?... Gratuit, sur réservation.

02 99 43 64 87



RANDONNÉES PEDESTRES

Compte tenu des informations en notre possession, à la rédaction de cet article, l'association « Chemins et randonnées » ne peut affirmer si les randonnées pourront reprendre en février.

Renseignements auprès de Jean-Louis COCAULT, président au 06 31 23 81 96 ou de Michelle CLOUET, responsable randonnées au 02 99 43 56 25

Le Restéria

Le cinéma a refermé ses portes...
... et espère pouvoir vite vous retrouver en 2021 !

www.leresteria.net

Services municipaux

MAIRIE
02 99 43 51 41
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00
Jeudi & samedi : 9h00>12h00

Permanences des élus en dehors des horaires d'ouverture
06 46 41 41 92

SERVICE URBANISME
02 99 43 09 20
Lundi, mardi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00

SERVICE TECHNIQUE
02 99 43 09 16
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00

Lundi	16h30>18h30	DÉCHETTERIE 02 99 43 40 17 10h00>12h00
Mercredi	9h30>12h00 et 14h00>18h00	9h00>12h00 et 14h00>18h00
Vendredi	15h00>18h30	14h00>18h00
Samedi	9h30>13h30	9h00>12h00 et 14h00>18h00

Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

ASSISTANTE SOCIALE CDAS
À la Mairie - Retiers
le mardi et 1^{er} et 3^e jeudi matin
RDV 02 22 93 68 00

ASSISTANTE SOCIALE MSA
Centre Social de La Guerche
RDV 02 99 96 22 44

CAF
Bureau 1 - cour de la Mairie
vendredi 5, 12 & 19 février

CARAC
RDV 09 69 32 50 50

CARSAT
Accueil à La Guerche
RDV 39 60

CICAS
0820 200 189

CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)
Bureau 1 cour de la Mairie
Tous les jeudis 9h > 12h
RDV 02 23 55 51 44

CPAM
Accueil à Janzé ou La Guerche,
Uniquement sur RDV 36 46

CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
CDAS Janzé
RDV 02 22 93 68 00

NOURRISSONS
Maison médicale de garde
- Pesée : jeudi 25 février après-midi
- Consultation PMI : jeudi 11 février de 9h à 12h
RDV 02 22 93 68 00

RELAIS INTER COMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS (R.I.P.A.M.E.)
Maison du Développement
mardi : 14h>19h
vendredi : 13h30>16h30
RDV 02 99 43 44 16

SECOURS CATHOLIQUE
- Permanence les 6 & 20 février de 10h à 12h (rue des Colonels Dein).
- Local meubles : samedi 9 janvier (rue de la Tannerie) 10h-12 h
sc240retiers@gmail.com
ou 06 31 82 22 74

BOUTIQUE DE GESTION
RDV 02 99 86 07 47

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERVICE HABITAT
1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois - 10h>12h
Maison du développement
2^e vendredi à Janzé
4^e vendredi à Martigné-Ferchaud
RDV 02 99 43 64 87

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL CANTON LA GUERCHE DE B.
RDV 02 99 02 35 17
www-ille-et-vilaine.fr

PERMANENCES JURIDIQUES
- notaire, huissier et avocat
RDV 02 99 43 64 87
- conciliateur de justice
Pas de permanence

POINT INFORMATION JEUNESSE
Maison du développement
Tous les mercredis 14h>17h30

POINT ACCUEIL EMPLOI
Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h (sur RDV au 02 99 43 64 87)

ARCHITECTE-CONSEIL
Mardi 16 février de 14h à 16h30
RDV 02 99 43 51 41

INFIRMIERS
Centre de soins - A.D.M.R.
02 99 43 52 80
Cabinet ERHEL-GATEL-VERMILLARD
02 99 43 65 41

MAISON MÉDICALE DE GARDE
Centre Hospitalier
rue Armand Jouault - Janzé
02 99 43 44 45
Samedi : 12h>20h
Dimanche : 8h>20h
En dehors de ces horaires, appeler le 15.

POMPES FUNÈBRES
Christian CHAPELET
02 99 43 12 12

DÉFIBRILLATEURS
• À l'entrée de : Salle Polyvalente, Salle Papin, Roche aux Fées Communauté, Cinéma Le Restéria, Espace Pierre de Coubertin.
• À l'intérieur de : l'Église (porte Sud), cour de l'École CADOU.

TAXIS-AMBULANCES
Ambulances BANCEL
02 99 43 61 61

PHARMACIES DE GARDE
contacter le 32 37

État civil

DÉCÈS

23/12 Danielle VOITON veuve POINTEAU, résidence S^{re} Croix

29/12 Berthe PRIME veuve CADO, 10 rue Lamennais

3/01 Joseph BARBRON, 1 rue la Bretonnière

MÉDIATHÈQUE



■ **Films** : La médiathèque de Retiers vous propose une sélection de films retraçant la vie des peintres célèbres.

■ **Musique** : Venez découvrir le salon d'écoute vinyles. Une platine et une sélection de 40 vinyles avec pour thème Les voix de femmes dans le Rock. Bonne écoute !

■ **Exposition** : (Sous réserve des conditions sanitaires) du 6 au 27 février : exposition de Dominique LUCE Aérogaphie. Nouvelle exposition de Dominique LUCE qui avait déjà exposé en mars dernier mais la médiathèque avait dû fermer au public en raison du confinement.

■ **Les rendez-vous habituels** : (si les conditions le permettent)

Bébés lecteurs avec Fanny : mercredi 10 février à 9h30 et 10h15 pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription.

La Tête dans les histoires : mercredi 10 février à 16h à partir de 4 ans, sur inscription. Pour le confort de tous, merci d'arriver à l'heure.

02 99 43 68 63

CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

Compte tenu des informations sur la réglementation actuelle liée à la Covid 19, l'association « Culture pour tous » ne peut affirmer la reprise de ses différents ateliers pour le mois de février.

EVS CROCQ'VACANCES

■ **Ateliers parents /enfants** : Les ateliers sont des actions prioritaires et seront donc maintenus sur instructions ministérielles.

■ **Atelier yoga** : samedi 6 février à 10h à l'Espace de Vie Sociale pour toute la famille. Inscription obligatoire, places limitées.

■ **Atelier zéro déchet** : en attente des instructions ministérielles.

■ **Centre de loisirs** : Inscriptions pour les vacances à partir du 1^{er} février sur le thème de « L'eau à la bouche » et « L'estomac dans les talons ». Pour de vrai ou pour de faux, manger et faire à manger c'est trop rigolo ! Apprenons à cuisiner et manger sainement !

Les programmes et feuilles d'inscriptions sont disponibles sur le site internet.

■ **Printemps des poètes** (en groupe restreint) Intégrez le comité de lecture et d'organisation de l'EVS ! Si vous aimez la poésie que vous souhaitez enchanter les habitants de Retiers par l'installation d'un univers poétique, ce projet est fait pour vous ! Bricolages, installations et lectures publiques, venez vous évader !

■ **Coup de pouce scolaire** : Il reste des places les jeudis après l'école (pour les élèves du CE1 au CM1 scolarisés à Retiers).

Votre enfant manque de confiance en lui, les devoirs à la maison sont un problème : le coup de pouce scolaire organisé par l'espace de vie sociale en partenariat avec l'école, la CAF et la commune de Retiers, peut vous aider !

02 99 43 69 27

AVENANTS MARCHÉ DOJO, SALLE DE DANSE ET ESPACE JEUNES

Le conseil municipal approuve l'avenant d'un montant de 1 054.44€ HT de l'entreprise BOSCHET (lot 15) pour le remplacement de deux ballons d'eau chaude et d'une vanne portant le marché de ce lot de 254 119.79€ HT à 255 174.23€ HT (montant total du marché, suite à cet avenant 1 740 618.97 € HT, soit 2 088 742.76 € TTC.

Prochain conseil lundi 8 février

DEMANDE DE SUBVENTIONS

- **Projet de densification du secteur de la rue Pavie :** Le conseil municipal sollicite la Région Bretagne pour une subvention de 200 000€ pour l'action de « densification du secteur Pavie », et de 260 000€ pour l'action de « prolongement des espaces publics centraux pour créer du lien avec le centre-ville » dans le cadre de l'Appel à projet Dynamisation des centres-villes et bourgs ruraux de Bretagne.
- **Aménagement du parc écologique Ruisseau Sainte-Croix :** Le conseil municipal sollicite l'Etat au titre du FNADT, pour une subvention de 145 000€ pour l'action d'« aménagement du parc écologique du ruisseau de Ste Croix » et de 80 000€ pour l'action « un lien social renforcé par de nouveaux lieux de vie associatifs », dans le cadre de l'Appel à projet Dynamisation des centres-villes et bourgs ruraux de Bretagne.

VENTE DE VÉHICULE

Le Conseil municipal autorise la vente du véhicule MITSUBISHI CANTER C13, acheté en 2015, à la société Motoculture Belle Iloise pour un montant de 8 000 €.

EMPLOI CIVIQUE

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un volontaire en Service Civique entre la Mission Locale du Pays de Vitré, la commune et le volontaire. Ce dernier sera mis à disposition à hauteur de 24h/semaine du 21 janvier au 20 juillet 2021. Il assurera une mission d'animation sur le tri et la réduction des déchets au restaurant scolaire, sensibilisera les élèves au gaspillage alimentaire ainsi qu'une mission consistant à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap durant les temps périscolaires.

RÉALISATION D'UNE FRESQUE

Le Lycée « La Champagne » (Vitré) et la Mairie de Retiers proposent de développer un partenariat, dans le cadre du projet « Chef d'œuvre » réalisé par une classe de CAP Peintre Applicateur de Revêtement (session 2020/2022) pour la réalisation d'une fresque sur un mur extérieur de la salle Bernard Papi.

L'assemblée adopte les termes de la convention de partenariat à intervenir entre le lycée « La Champagne » et la Commune pour la réalisation du projet « Chef d'œuvre » session 2020-2022.

SUBVENTION DES AMENDES DE POLICE

Sollicitation de l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police concernant des travaux rue Amiral Ducrest et rue Joseph Lancelot.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes nés en France en 2005 ayant 16 ans révolus sont invités à se faire recenser à la Mairie (munis de leur livret de famille et d'une pièce d'identité).

➔ 02 99 43 51 41

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis le 1er janvier 2021 (chiffres au 1er janvier 2018), la population légale de Retiers est de **4 497 habitants** (population municipale : 4 402 + population comptée à part (exemple : étudiants) : 95).



TRAVAUX ÉGLISE SAINT-PIERRE

Depuis mi-janvier, des travaux ont lieu sur la porte sud de l'église nécessitant la pose d'échafaudage. Le remplacement de la porte sud de l'église et la rénovation du vitrail se poursuivront jusqu'au 16 février.

TRAVAUX VOIE FERRÉE RETIERS – CHATEAUBRIANT

En septembre 2021, la ligne Rennes-Châteaubriant sera rouverte dans son intégralité.

L'avancement progressif du chantier de rénovation de la section Retiers - Châteaubriant nécessite **la fermeture temporaire des passages à niveau suivants :**

PN 17 – La Cloutière : jusqu'au 10 février et du 9 au 18 mars.

PN 18 - Rue Georges Brassens : du 1er au 5 février et du 8 au 12 mars

PN 19 – Gare : du 8 au 12 mars (*passage piétons et cyclistes pied à terre autorisés*)

Ces dates peuvent être modifiées en fonction de l'avancement des travaux.

Ce type de chantier peut engendrer des nuisances



les véhicules à moteur, les cyclistes et piétons vont être mises en place dans certains secteurs.

OBSERVATIONS : La crise sanitaire ne permettant pas d'organiser des réunions d'information auprès des riverains concernés, ces derniers peuvent déposer leurs observations (*voir sur le site de la commune, rubrique « actualités »*).

sonores, en particulier l'avertisseur sonore de sécurité, qui assure la protection des agents. Des déviations pour

SACS JAUNES

La prochaine distribution aura lieu la **semaine du 17 mai** (2 rouleaux sur votre boîte aux lettres).

En attendant, si vous avez besoin de sacs jaunes, vous pouvez en obtenir un rouleau à l'accueil de la Mairie en vous munissant d'un justificatif de domicile.

DÉPLOIEMENT DE LA 5G

Les opérateurs de téléphonie mobile sont engagés dans le déploiement du Très Haut Débit Mobile 5G sur les territoires. La commune de Retiers vient d'être informée par l'opérateur FREE mobile de l'installation de cette technologie sur l'antenne existante au lieu dit « La Tour », située sur l'ancienne route de Retiers/Martigné Ferchaud, au second semestre 2021. Un dossier d'information est consultable en mairie. Un guide est également disponible pour comprendre les tenants et aboutissants de la 5G.

LA POSTE

La modification des horaires de la Poste initialement prévue le 18 janvier est reportée. Les horaires d'ouverture restent donc :

Le mardi et jeudi : 9h15 - 12h et de 14h - 16h30

Le mercredi et vendredi : 14h - 16h30

Le samedi : 9h15 - 12h

MUSICOTHÉRAPEUTE

Depuis le 2 janvier, Marie-Armelle CORGNE LAVIGNE s'est installée en tant que musicothérapeute au 9 rue Anatole Le Braz. Elle s'adresse aux enfants et adolescents en situation de mal-être. La musicothérapie est une pratique de soin, de relation d'aide, d'accompagnement et de soutien basée sur de multiples expériences musicales.

www.musicothérapeute-35-retiers.fr

➔ 06 73 80 18 24



PHARMACIE LANOË

Le 8 janvier, la pharmacie LANOË a changé de titulaire.

Dominique et Catherine tiennent à vous remercier sincèrement pour votre fidélité durant toutes ces années et vous invitent à reporter votre confiance sur François LANOË et toute l'équipe de la pharmacie.

EMPLOI : ATELIERS DYNAMIQUES

Le Point Accueil Emploi de Roche aux Fées Communauté propose des ateliers pour favoriser le retour à l'emploi :

• **Mardi 2 février** de 9h à 12h : Les clés de la réussite d'un entretien d'embauche.

• **Mardi 9 février** de 9h à 12h : Libérer la parole pour s'exprimer en public.

➔ 02 99 43 64 87

100 % SANTÉ

À partir du 1er janvier 2021, l'offre 100% Santé (audiologie, optique ou dentaire), est accessible à tous les Français bénéficiant d'une complémentaire santé responsable (actuellement 95% des contrats) ou de la Complémentaire santé solidaire (fusion de la CMU-C et l'ACS). Tous les équipements qui composent le panier 100% Santé sont pris en charge intégralement par la Sécurité sociale et les complémentaires santé.

AIDE AU LOGEMENT

À compter de 2021, les aides au logement de la Caisse d'Allocations Familiales sont calculées et versées « en temps réel ». Concrètement, cela signifie que le bénéfice de ces aides est évalué sur la base de vos ressources actuelles et non plus sur vos revenus N-2. Cette réforme vise à rendre le versement des allocations logement plus réactif et juste, notamment lors d'une baisse de revenus.

RECRUESCENCE GRIPPE AVIAIRE

La France est confrontée à un épisode d'influenza aviaire hautement pathogène depuis la mi-novembre notamment en raison du passage des oiseaux migrateurs.

La Bretagne est située dans un couloir de migration d'oiseaux sauvages. Le virus en cause H5N8 atteint exclusivement les oiseaux, il n'est pas transmissible à l'homme.

Surveillance renforcée : les particuliers détenteurs de volailles doivent :

- Confiner les volailles ou mettre en place des filets de protection de la basse-cour;
- Exercer une surveillance quotidienne des animaux.

Si une mortalité excessive est constatée, il convient de conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et de contacter son vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Déclaration obligatoire : Pour faire face à un éventuel cas d'influenza aviaire, il est nécessaire de connaître les détenteurs d'oiseaux, qu'ils soient professionnels ou particuliers. **Les détenteurs non professionnels de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont tenus de se déclarer auprès de la Mairie.**

SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Retiers recrutent !

Vous êtes motivés par le secours aux autres et vous avez de la disponibilité, alors n'hésitez pas à les rejoindre.

Merci de prendre contact auprès du Chef du Centre de secours : Adjudant Cyrille POINSIGNON au 06 98 81 92 21 cyrille.poinsignon@sdis35.fr

COLLÈGE DE LA ROCHE AUX FÉES

Le collège de la Roche aux fées organisera ses portes ouvertes le **samedi 27 mars 2021** de 9h à 12h30.

En attendant ce moment de rencontre avec les futurs élèves et leurs familles, le collège s'est rendu, courant janvier, dans les écoles publiques pour présenter aux familles des élèves de CM2 les enjeux de la classe de 6°. Des réunions d'information à destination des familles des écoles privées seront également organisées.

Pour la commune de Retiers, cette réunion aura lieu le **samedi 20 février** de 10h à 12h (*sous réserve des conditions sanitaires*) dans une salle polyvalente. Pour les autres communes : dates disponibles sur le site du collège.

Durant l'année scolaire de nombreuses activités et sorties sont proposées aux élèves : stage de découverte en entreprise (classes de 3°), formation aux premiers secours (classes de 3°), rencontre avec les anciens élèves (classes de 3°), sortie sur les plages du débarquement (classes de 3°), journée des passions et de l'engagement, sortie à Jublains (classes de 6°), sortie à Brocéliande (classes de 5°).

➔ 02 99 43 52 97



OFFICE DES SPORTS

À partir de mars 2021, l'Office des Sports va proposer une expérimentation du **programme Passerelle « As du cœur »** visant à étudier les bienfaits d'une activité physique adaptée, régulière et modérée sur des patients

ayant des pathologies cardiaques. Après les vacances de Pâques, une nouvelle activité sera mise en place « **Savoir rouler à vélo** » pendant le temps scolaire.

➔ 06 45 66 94 31



Mathilde SAULAIS, Chargée d'accompagnement social

Elle fait L'ACTU

Le CLIC avec vous

La crise sanitaire actuelle a bouleversé la vie de beaucoup de personnes en perte d'autonomie et de leur entourage. Pendant cette période, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) reste mobilisé.

Le CLIC est un service de proximité d'information sur les droits des personnes de 60 ans et plus mais aussi si une antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Les professionnelles du CLIC vous conseillent et vous accompagnent en toute confidentialité. Ce service est gratuit. Chaque jeudi, Mathilde reçoit dans un bureau annexe de la Mairie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et leur entourage pour les aider dans leurs démarches et les orienter vers des droits auxquels elles pourraient prétendre. « Face à un état de santé devenu fragile, nous les aidons à chercher des solutions que ce soit en matière de maintien à domicile, d'accompagnement adapté, d'hébergement, etc. Nous accompagnons aussi dans la constitution de dossiers de demandes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de dossiers MDPH enfants comme adultes... » Pauline, la coordinatrice ajoute : « Nutrition, prévention des chutes, numérique, aide aux aidants... le CLIC propose également un programme d'actions de prévention de la perte d'autonomie. En ce moment, certaines de ces actions peuvent être menées... par téléphone ! ». Pour être au plus près des habitants, le CLIC de la Roche-aux-Fées assure des permanences sur les deux territoires Roche aux Fées Communauté et Vitré Communauté. À Retiers, la permanence a lieu tous les jeudis de 9h à 12h. Du fait du contexte sanitaire, l'accueil se fait uniquement sur RDV.

Contacts : 02 23 55 51 44 clic.rocheauxfees@orange.fr www.clicrocheauxfees.fr



TRAVAUX REMPLACEMENT CONDUITE EAU POTABLE

Le remplacement de la conduite d'eau potable prendra fin le 26 février. Jusqu'à cette date, la circulation sera interdite du carrefour de la rue Tanvet au carrefour de la rue de Lattre de Tassigny. Merci pour votre compréhension.

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL EN LIGNE

Les demandeurs ont la possibilité de saisir, de mettre à jour et de renouveler leur demande de logement social en Ille-et-Vilaine directement sur www.demandelogement35.fr